

Province de Québec
Municipalité Durham-Sud.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 6 mai 2013.

Procès verbal de l'assemblée du conseil municipal de Durham-Sud, tenue le 6 mai 2013, à 19 :30 heures; monsieur le maire Michel Noel, madame et messieurs les conseillers Francine Trahan, Pierre Noël, Hilarius Peter, Adrien Larivière, Maxime Bathalon et Louis Manseau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Mme la directrice générale Christiane Bastien est aussi présente.

Après la prière la session est ouverte.

1. Adoption de l'ordre du jour

2013-05-108 Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël, appuyé par le conseiller Louis Manseau et résolu de laisser le varia ouvert et d'adopter l'ordre du jour. Adopté

2. Adoption du procès-verbal du 2 avril 2013

2013-05-109 Adoption du procès-verbal du 2 avril 2013.

Il est proposé par la conseillère Francine Trahan, appuyé par le conseiller Hilarius Peter et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 2 avril 2013 tel que rédigé. Adopté

3. Lecture et adoption des comptes à payer

2013-05-110 Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer suivants et à autoriser la secrétaire trésorière à procéder au paiement. Adopté

# ch	Nom	Description	Montant
4589à4593	Sal.	Christiane, Gisèle, Benoit, Réal et Gilles	2,276.27
4594à4595	Payes de vacances	Réal et Gilles	988.66
4596à4598	Sal.	Christiane, Gisèle et Benoit	1,235.60
4599à4601	Sal.	Christiane, Gisèle et Benoit	1,229.62
4602à4621	Sal.	Pompiers avril 2013	3,758.12
4622à4628	Rémunération et allocation des élus		3,664.02
4629	ANNULÉ	erreur de montant	-----
4630	Salaire, kilométrage et pension de chiens		1,038.98
4631à4633	Sal.	Christiane, Gisèle et Benoit	1,226.12
8425	Poste Canada, mémo pour rencontre avec les citoyens		58.78
8426	Giuseppe Chiochio, remboursement de taxes		524.63
8427	Daniel Girard, remboursement de taxes		473.35
8428	Vacuum 2000 Inc., nettoyage des puisards de rue		485.77
8429	2334-5150 Québec Inc, cueillette et transport des ordures		2,974.89
8430	Centre d'Action bénévole Drummond, semaine des bénévoles		40.00
8431	Aréo-Feu Ltée, paire de botte		143.72
8432	Les Édition Astec Inc., livre des lignes directrices biblio		76.01
8433	Bell, téléphone bureau, caserne, loisirs et bibliothèque		499.19
8434	Bell Mobilité, 4 cellulaires		138.98
8435	Bernier Crépeau, réparation camion P01		71.30
8436	Jacques Boyer, remboursement de km pour rencontre		33.62
8437	Buropro, achat de livres pour biblio		113.20
8438	CRSBP, achat de cartes d'inscription		35.64
8439	Johanne Cardinal, ménage bureau et salle du conseil		100.00
8440	Centre du camion Beaudoin, achat de pièces		429.78
8441	Fondation du CHUS, don		25.00

8442	Éric Côté, mise à jour du logiciel d'archivage Antoine	250.00
8443	CD du Val-St-François, remise gouvernementale	4,758.43
8444	Service de cric Drummond, réparation d'outils	57.49
8445	Commission Scolaire des Chênes, fibre optique	786.43
8446	PP Deslandes, changer moteur du chauffage de la caserne	167.75
8447	Ressort Déziel, vibreur pour camion à neige	448.40
8448	Docteur de l'Outil, réparation d'un compresseur	89.94
8449	Ducoflex, entretien du photocopieur	52.36
8450	Tournoi de golf de l'Entraide, don	100.00
8451	Épicerie de Durham-Sud, location terrain et divers achat	141.61
8452	Fabrique St-Fulgence, location d'un local pour biblio	389.00
8453	Fédération Québécoise des Municipalités, envoi de colis	26.88
8454	Garage J. Fortier, vérification mécanique camion 209	186.03
8455	Groupe Conseil Génivar, 2 ^e vers. surveillance de travaux	1,724.63
8456	Trav-Eaux Girardot, réparation de plomberie loisir et loyer	229.35
8457	Hydro Québec, éclairage de rues	584.66
8458	Info Dynamique, réparation d'ordinateur du bureau	86.15
8459	Laboratoire d'analyse SM, analyse d'eau	65.54
8460	Les Entreprises Patrick Lavigne, balayage de rues	1,149.75
8461	Association des Loisirs Durham-Sud, 1 ^{er} vers subvention	5,000.00
8462	Marco Mini Mécanique Inc., cap à bougie usagé	10.24
8463	Maryse Deslandes, archivage de documents	709.50
8464	Mécanique Giguère & Fils, réparation de camions	702.93
8465	Les Équipements de Ferme Miro, achat de fer	103.48
8466	MRC Drummond, mensuel, élimination, mutation etc.	5,465.40
8467	Municipalité de Wickham, honoraire avocate	549.88
8468	Nettoyeur J. E. Therrien, location et nettoyage de tapis	66.04
8469	Michel Noël, remboursement de kilométrage	207.26
8470	Fonds des pensions alimentaires, pension	312.90
8471	CD du Val-St-François, petite caisse	125.57
8472	PG Solutions Inc., transfère de données bris d'ordinateur	229.95
8473	Alarmes RCL Communications, détecteur et batterie	234.80
8474	Régie du Bas-St-François, cueillette et transport récupéré	738.29
8475	René Giguère Inc, grattage de cour et location loader	6,873.04
8476	Le Réseau Mobilité Plus, location de pagettes	228.52
8477	Sécurité Maska, inspection et recharge cylindre d'air	296.12
8478	Sonic, huile à chauffage garage	618.95
8479	Station Durham Senc, réparation camion P01	211.61
8480	Station service Lefebvre, essence camion P01 et pompier	536.71
8481	St-Lawrence Atlantic, entretien passage à niveau	514.86
8482	Clémence Ménard, entretien ménager loisirs	169.80
8483	Wurth Canada Limitée, mèches et boulonnerie	365.23
8484	Location Yergeau Inc, location balai rotatif	99.97
8485	Hydro Québec, électricité aqueduc	2,911.96
8486	Linde Canada Ltée, location de bonbonne de gaz	220.18
8487	Buropro, caisse de papier, stylo et papeterie	500.67
8488	Cooptel, internet CLD	17.19
8489	SCA St-André d'Acton, peinture camion et rectifieuse	963.57
8490	SCA St-André d'Acton, achat de pièces	336.36
8491	Poste Canada, circulaire pour la distribution d'arbres	55.39
8492	Michel Noël, batteries téléphone sans fil+lampe de secours	58.57
8493	Hydro Québec, caserne, loisirs et entrepôt	1,546.87
8494	Bell Mobilité, cellulaires	137.39
8495	J. Anctil Inc., achat de ponceaux	2,280.25

4. Inspection des échelles du service incendie

2013-05-111 Inspection des échelles du service d'incendie.

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël, appuyé par le conseiller Hilarius Peter et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud autorise l'inspection des échelles du service d'incendie au coût unitaire de 36.00\$ plus taxes. Adopté

5. Inscription au relevé d'emploi WEB

2013-05-112 Inscription au relevé d'emploi WEB.

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon, appuyé par la conseillère Francine Trahan et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud autorise Michel Noël, maire à signer pour et au nom de la municipalité la demande d'inscription au relevé d'emploi WEB et de désigner Christiane Bastien, directrice générale et secrétaire-trésorière comme agent principal. Adopté

6. Entente d'entraide automatique Municipalité de L'Avenir

2013-05-113 Entente d'entraide automatique – Municipalité de L'Avenir

Attendu que le schéma de couverture de risques en incendie de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Drummond, entré en vigueur le 20 mai 2012, prévoit que les municipalités de son territoire sont obligées de conclure entre elles des ententes relatives à l'établissement d'une force de frappe permettant une intervention efficace pour les risques faibles et moyens ainsi que pour les risques élevés et très élevés;

Attendu que les modalités d'une entraide mutuelle ont déjà été acceptées lors de la signature de l'Entente d'entraide mutuelle des services d'incendie MRC de Drummond et municipalités périphériques et que seul le caractère automatique vient s'ajouter;

Attendu que cette entente vise la couverture des périodes visées par le tableau du paragraphe 8.4.2.1 du schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Drummond;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par le conseiller Hilarius Peter et résolu à l'unanimité d'adopter l'entente relative à l'établissement d'une force de frappe au moyen de l'entraide automatique avec la Municipalité de L'Avenir lors d'incendie. Il est aussi résolu d'autoriser Monsieur Michel Noël, maire et Madame Christiane Bastien, directrice générale/secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité de Durham-Sud. Adopté

7. Entente de fourniture de service à l'égard des services d'un préventionniste

2013-05-114 Entente de service à l'égard des services d'un préventionniste

Considérant que les municipalités parties à l'entente désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente relativement à l'exercice des fonctions devant être exercées par un préventionniste sur le territoire des quatre municipalités;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Adrien Larivière, appuyé par Pierre Noël et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire Michel Noël et la directrice générale et secrétaire-trésorière Christiane Bastien à signer pour et au nom de la Municipalité de Durham-Sud l'entente de fourniture de services à l'égard des services d'un préventionniste à intervenir avec les Municipalités de Durham-Sud, L'Avenir, Lefebvre et Wickham. Adopté

8. Adoption du Règlement no 244 de prévention en matière de sécurité incendie

2013-05-115 Adoption du Règlement no 244 de prévention en matière de sécurité incendie

ATTENDU QUE la Municipalité de Durham-Sud doit, en respect de son plan de mise en œuvre du *Schéma de couverture de risques incendie*, collaborer à la mise à niveau d'une réglementation municipale uniformisée sur la sécurité incendie;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 62 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1), une municipalité locale peut adopter des règlements en matière de sécurité;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 67 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1), une municipalité locale peut adopter des règlements pour régir le numérotage des immeubles;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon, appuyé par le conseiller Hilarius Peter et résolu à l'unanimité que la municipalité adopte le Règlement 244 de prévention en matière de sécurité incendie. Adopté

9. Modification du Règlement concernant les chiens

2013-05-116 Avis de motion pour modification règlement concernant les chiens avec dispense de lecture

Avis de motion est donné par le conseiller Maxime Bathalon qu'un règlement sera présenté lors d'une séance subséquente à l'effet d'adopter le règlement #245 modifiant le Règlement 204 concernant les chiens avec dispense de lecture.

10. Vérification mécanique du camion #1

2013-05-117 Vérification mécanique du camion #1

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël, appuyé par le conseiller Hilarius Peter et unanimement résolu qu'un rendez-vous soit pris chez Garage Fortier pour la vérification mécanique annuelle du camions no 1 (Inter 1995) avant la fin de juin 2013. La secrétaire prendra le rendez-vous après que Mécanique Giguère et Fils ait fait la préparation du camion. Adopté

11. Réseau biblio, assemblée annuelle

2013-05-118 Réseau biblio, assemblée annuelle

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon, appuyé par le conseiller Adrien Larivière et unanimement résolu d'autoriser la représentante de la municipalité Francine Trahan et le responsable de la bibliothèque municipale Jacques Boyer à assister à l'assemblée annuelle de la CRSBP à Nicolet et de défrayer le kilométrage. Adopté

12. Engagement d'un nouveau pompier volontaire

2013-05-119 Engagement d'un nouveau pompier volontaire

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël, appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud engage Rémi Desmarais comme pompier volontaire. Adopté

13. Achat d'un bunker

2013-05-120 Achat d'un bunker

Il est proposé par le conseiller Hilarius Peter, appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud autorise l'achat d'un bunker pour le nouveau pompier volontaire. Adopté

14. Commandite pour le Tournoi de golf de l'Entraide

2013-05-121 Commandite pour le Tournoi de golf de l'Entraide

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par le conseiller Maxime Bathalon et résolu à l'unanimité de faire un don de 100\$ au Tournoi de golf de l'Entraide organisé par le regroupement d'entraide incendie de l'Est de la Montérégie Centre-du-Québec. Les bénéfiques serviront à aider des enfants malades dans la région. Adopté

15. Règlement sur les activités commerciales liées à la vente, à l'achat ou à l'échange de métal

2013-05-122 Avis de motion règlement no 246 sur les activités commerciales liées à la vente, à l'achat ou à l'échange de métal avec dispense de lecture

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Adrien Larivière qu'un règlement sera présenté lors d'une séance subséquente à l'effet d'adopter le règlement no 246 sur les activités commerciales liées à la vente, à l'achat ou à l'échange de métal avec dispense de lecture.

16. Distribution d'arbres

2013-05-123 Distribution d'arbres

Attendu qu'il y aura distribution d'arbres en mai 2013 lors de la semaine de l'arbre; il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon, appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu d'autoriser une personne disponible à s'occuper de la cueillette des arbres dans le cadre de la semaine de l'arbre, dès que la date de cueillette sera connue. La municipalité défrayera le kilométrage si nécessaire. Une circulaire sera envoyée pour aviser la population des essences d'arbre, de la date et du lieu de distribution. Adopté

17. Fondation du CHUS, demande de don

2013-05-124 Fondation du CHUS, demande de don

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par le conseiller Pierre Noël et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Durham-Sud fasse un don de 25\$ à la Fondation du CHUS. Adopté

18. Réparation d'asphalte

2013-05-125 Réparation d'asphalte

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon, appuyé par le conseiller Hilarius Peter et unanimement résolu que la municipalité demande des offres de service pour la réparation d'asphalte mécanisée auprès des compagnies suivantes : Les Entreprises Patrick Lavigne Inc. et Pavage Veilleux. Adopté

19. Éclairage du garage

2013-05-126 Éclairage du garage

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu que la municipalité demande à Les Entreprises électriques Martial Côté inc. d'installer 13 fluorescents T5 dans le garage au coût unitaire de 68\$ plus environ 1,000\$ de temps taxes non incluses. Adopté

20. Demande d'épinglette

2013-05-127 Demande d'épinglette

Suite à la demande d'épinglette de Marc-André Baril 12 ans, il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon, appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu que le conseil autorise la directrice générale à poster une épinglette à ce jeune. Adopté

21. Cogesaf, suivi sur le projet d'acquisition de connaissance des eaux souterraines

2013-05-128 Cogesaf, suivi sur le projet d'acquisition de connaissance des eaux souterraines

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël, appuyé par le conseiller Maxime Bathalon et résolu à l'unanimité que le conseil autorise Hilarius Peter à assister au colloque du 11 juin 2013 : Tous en action pour la Saint-François qui aura lieu à Sherbrooke. La municipalité défrayera les frais d'inscription de 45\$, le dîner et le kilométrage. Adopté

22. Hausse du salaire minimum à 10.15\$

Le salaire minimum augmente à 10.15\$ à partir du 1^{er} mai 2013.

23. Achat d'asphalte froide

2013-05-129 Achat d'asphalte froide

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon, appuyé par le conseiller Louis Manseau et résolu à l'unanimité que le conseil autorise Benoit Noël à acheter une palette d'asphalte froide au coût de 578.76\$ taxes incluses. Adopté

24. Trottoir rue Hôtel-de-Ville

2013-05-130 Trottoir rue Hôtel-de-Ville

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par le conseiller Hilarius Peter et unanimement résolu que la municipalité demande des offres de service pour refaire le trottoir de la rue Hôtel-de-Ville auprès des compagnies suivantes : Lambert & Grenier et Construction DJL. Adopté

25. Achat d'un nouveau panonceau Échec au Crime

2013-05-131 Achat d'un nouveau panonceau Échec au Crime

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon, appuyé par le conseiller Pierre Noël et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Durham-Sud commande auprès du bureau de la SQ un nouveau panonceau Échec au Crime au coût de 40\$ ou 50\$ l'unité. Adopté

26. Nettoyage de fossé sur le terrain de Maryse Laroche lot 849P

2013-05-132 Nettoyage de fossé sur le terrain de Maryse Laroche lot 849P.

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par le conseiller Hilarius Peter et unanimement résolu que le conseil autorise Benoit Noël à nettoyer le fossé sur le terrain de Maryse Laroche lot 849P situé à l'arrière des terrains de la rue Principale sur une longueur d'environ 500 pieds à partir du 115 Principale. Adopté

27. Ville d'Amqui, résolution sur La filière nucléaire civile et militaire : de l'exploitation de l'uranium à la gestion permanente des déchets radioactifs

2013-05-133 Résolution sur la filière nucléaire civile et militaire au Québec : de l'exploitation de l'uranium à la gestion permanente des déchets radioactifs

Considérant qu'il n'y a jamais eu de mine d'uranium dans la province de Québec;

Considérant qu'il y a plusieurs activités d'exploration de l'uranium en cours actuellement dans plusieurs régions du Québec en vue de l'extraction de l'uranium dans un proche avenir;

Considérant que les résidus sous forme de sable des mines d'uranium sont volumineux et contiennent 85 pour cent de la radioactivité provenant du minerai d'uranium d'origine;

Considérant que les résidus des mines d'uranium contiennent des dizaines de matériaux radioactifs - sous-produits naturels de l'uranium - qui sont parmi les substances les plus radiotoxiques connues de la science, comme le radium, le thorium, le radon et le polonium;

Considérant que les résidus des mines d'uranium restent dangereusement radioactifs pendant des centaines de milliers d'années;

Considérant que l'Académie des sciences des États-Unis concluait en 2011 qu'il n'existe encore aucune technologie éprouvée pour assurer la sécurisation à long terme des résidus radioactifs des mines d'uranium;

Considérant que la seule technologie civile qui nécessite l'utilisation d'uranium en quantités importantes est l'énergie nucléaire;

Considérant que la fermeture définitive de la centrale nucléaire Gentilly-2 à Bécancour marque la fin de l'énergie nucléaire au Québec, de sorte que la société québécoise n'a plus besoin de grandes quantités d'uranium;

Considérant que le gouvernement du Canada s'est engagé à mettre fin à l'utilisation d'uranium à combustible des réacteurs nucléaires pour la production d'isotopes médicaux en 2016 et finance actuellement le développement de méthodes alternatives pour la production de ces isotopes;

Considérant que la seule technologie non civile qui nécessite l'uranium en quantités importantes est l'armement nucléaire, et que la société québécoise n'a aucun intérêt à contribuer directement ou indirectement à la construction de plus d'armes nucléaires;

Considérant que l'uranium n'est pas une ressource renouvelable et que ce combustible se transforme, dans les réacteurs comme celui de Gentilly-2, en déchets nucléaires hautement radioactifs qui doivent être isolés de l'environnement et des humains pendant des centaines de milliers d'années à un coût de dizaines de milliards de dollars;

Considérant qu'une motion visant à interdire en territoire québécois l'enfouissement permanent des déchets radioactifs provenant de l'extérieur du Québec a été entérinée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec le 30 octobre 2008; (1)

Considérant que la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) identifie le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et la Saskatchewan comme des provinces bénéficiant du nucléaire, donc lieux potentiels pour recevoir les déchets radioactifs du combustible irradié de toutes les centrales nucléaires canadiennes en un seul site permanent, et que la SGDN a sollicité toute municipalité québécoise désireuse de recevoir lesdits déchets radioactifs sur son territoire, de lui soumettre sa candidature;

Considérant que le Canada, un des premiers exportateurs mondiaux d'uranium a participé avec ses partenaires australiens, russes, américains et français à des discussions internationales au sein de l'International Framework for Nuclear Energy Cooperation (Global Nuclear Energy Partnership) où l'éventualité que les pays exportateurs d'uranium puissent être contraints de s'engager à rapatrier les déchets radioactifs de leurs clients a été abordée;

Considérant que l'exploitation, l'affinage et l'enrichissement de l'uranium représentent une sérieuse menace pour les écosystèmes, les nappes phréatiques, la santé des populations et contribuent à la prolifération des armes nucléaires;

Considérant que le plutonium, un des dérivés de l'uranium créés dans les réacteurs nucléaires, facilite la fabrication d'armes nucléaires et que la prolifération de ces armes dans le monde fait planer une menace permanente sur des millions d'êtres humains;

Considérant que l'exploration et l'exploitation minière d'uranium a été interdite en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et en Virginie (États-Unis);

Considérant que le Grand Conseil des Cris a déclaré une interdiction de l'extraction d'uranium dans l'Eeyou Istchee-Nord du Québec, tout comme des centaines de municipalités du Québec

Considérant que l'International Physicians for the Prevention of Nuclear War, organisation ayant reçu un prix Nobel, recommande une interdiction mondiale de l'exploitation des mines d'uranium;

Considérant que l'Association canadienne des médecins pour l'environnement et les Professionnels de la santé pour la survie mondiale, qui représentent plusieurs milliers de médecins au Canada, ont pris position contre l'exploitation de l'uranium;

Considérant que le Québec est doté d'énormes ressources d'énergies douces renouvelables qui pourraient être mises en valeur à grande échelle, et que nos municipalités sont dépourvues des moyens financiers qui leur permettraient de les développer sur leur territoire;

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Pierre Noël que la Municipalité de Durham-Sud adopte la présente résolution et qu'elle engage le Gouvernement du Québec à :

- A. Décréter rapidement un moratoire interdisant l'exploration et l'exploitation de l'uranium sur tout le territoire du Québec, comme l'ont fait la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, la Virginie (É.-U), le Grand Conseil des Cris par une interdiction de l'extraction d'uranium dans l'Eeyou Istchee-Nord du Québec et rendre permanent ce moratoire par l'adoption d'une loi, comme vient de le faire la Nouvelle-Écosse;
- B. Assurer l'irréversibilité de sa décision de procéder au déclassement et démantèlement du réacteur nucléaire de Gentilly-2;
- C. Favoriser le maintien des emplois à Gentilly-2 par l'acquisition de l'expertise dans le démantèlement de réacteurs nucléaires, par la sécurisation complète du site en conformité avec les plus hautes normes internationales et par le monitoring continu de la radioactivité;
- D. D'insister pour qu'Hydro-Québec investisse des sommes comparables à son projet initial de reconstruction de Gentilly-2 afin de financer sur tout le territoire du Québec un vaste chantier de conservation de l'énergie, d'efficacité énergétique et de production de nouvelles énergies par diverses formes d'énergie douce, renouvelable, non hydraulique comme l'éolien, le solaire et la géothermie qui créeront des milliers d'emplois dans toutes les régions du Québec;
- E. De soumettre à l'Assemblée nationale un projet de loi inspiré de la motion adoptée à l'unanimité par celle-ci le 30 octobre 2008 qui stipule : « *Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'interdire l'enfouissement sur le territoire du Québec des déchets et des combustibles irradiés en provenance de l'extérieur du Québec.* »;
- F. D'élaborer une politique détaillée pour la gestion à long terme de tous les déchets nucléaires produits en territoire québécois tel que recommandé par le BAPE en 2005;
- G. D'interdire au Québec la création de nouveaux inventaires de déchets radioactifs comme ceux qui résulteraient des centrales nucléaires ou des mines d'uranium à l'exclusion des petites quantités de déchets radioactifs résultant de l'utilisation des isotopes à des fins médicales ou industrielles ainsi que de l'opération des cyclotrons ou autres accélérateurs.

Un ultime rendez-vous avec l'histoire

Attendu que, plus que jamais, le développement des régions du Québec passe par une véritable décentralisation des pouvoirs pertinents au développement local et régional et répond au vœu des élus municipaux d'occuper d'une façon dynamique le territoire en ayant en mains les leviers essentiels pour assurer le développement durable des collectivités locales et supralocales;

Attendu que la Fédération québécoise des municipalités travaille depuis plus de 20 ans à faire reconnaître l'importance que représente l'enjeu de la décentralisation dans l'occupation dynamique du territoire et le rôle déterminant des MRC dans la réussite de cette décentralisation;

Attendu que le gouvernement du Québec, par la voix de sa première ministre lors du discours inaugural en novembre 2012, s'est engagé à adopter une loi-cadre sur la décentralisation au cours de son présent mandat, engagement confirmé par la nomination d'un sous-ministre associé aux Régions au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dédié à l'élaboration du projet de loi-cadre sur la décentralisation annoncé pour le printemps 2013;

Attendu que la première ministre, madame Pauline Marois, réaffirmait son intention, lors du Congrès de la Fédération québécoise des municipalités du mois de septembre 2012, à l'effet d'adopter une loi-cadre sur la décentralisation dans un horizon court;

Attendu que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Sylvain Gaudreault, confirmait à la FQM cet engagement de présenter dès ce printemps une loi-cadre sur la décentralisation;

Attendu que l'une des plus grandes réussites du Québec en matière de décentralisation, et ce à l'échelon de la MRC, est la Politique nationale de la ruralité dont le succès a été amplement reconnu par l'Organisation de coopération et de développement économique dans son examen des politiques rurales du Québec réalisé en juin 2010;

Attendu que l'Organisation de coopération et de développement économiques concluait ce rapport en affirmant que « Le Québec doit renforcer le pouvoir politique supralocal » précisant que selon le principe de la subsidiarité, la MRC est le niveau administratif le plus pertinent pour une approche territoriale renforcée et porteuse d'avenir;

Attendu que plusieurs politiques et programmes gouvernementaux, en plus de la Politique nationale de la ruralité, reconnaissent déjà l'échelon supralocal (MRC) comme niveau pertinent de délégation de responsabilités et de compétences tels les schémas d'aménagement et de développement des territoires, les schémas de couverture de risques, la gestion des matières résiduelles et la gestion du transport collectif;

Attendu que l'entité MRC est le lieu reconnu de la complémentarité rurale-urbaine dimension incontournable d'une dynamique territoriale forte qui se doit d'être reconnue et inscrite dans la future loi-cadre sur la décentralisation;

Attendu que les associations municipales ont signé, en 2004, un protocole d'entente avec le gouvernement du Québec dans le but d'entamer le processus de décentralisation, mais que celui-ci ne s'est jamais véritablement concrétisé;

Attendu que la Fédération québécoise des municipalités déposait un mémoire en 2005 plaidant pour un projet de loi-cadre sur la décentralisation « Pour un État de proximité et une autonomie des communautés » suite à une large consultation de ses membres et où l'on affirmait que toute démarche de décentralisation devrait tendre au renforcement des MRC, les reconnaissant comme lieu privilégié de la démocratie locale et du transfert de compétences pour une dynamique accrue des territoires;

Attendu qu'en 2010, la Fédération québécoise des municipalités réitérait la volonté que la MRC soit l'instance reconnue dans la mise en œuvre de la Loi-cadre sur l'occupation et la vitalité des territoires, et que cette résolution a reçu l'appui de plus de 600 municipalités et MRC;

Attendu que le *momentum* politique actuel sans précédent et l'invitation du présent gouvernement de concrétiser la décentralisation et ainsi doter les régions de véritables leviers essentiels à leur développement;

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël, appuyé par le conseiller Louis Manseau et adopté à l'unanimité

De demander au gouvernement du Québec de déposer son projet de loi-cadre sur la décentralisation au printemps 2013;

De confirmer dans cette Loi l'échelon supralocal qu'est la MRC comme lieu de la décentralisation pour assurer le développement durable des territoires du Québec;

D'acheminer copie de la présente résolution à la première ministre, Mme Pauline Marois, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Sylvain Gaudreault, aux partenaires de la ruralité, à la Fédération québécoise des municipalités.

29. Fondation du cancer, demande de don

2013-05-135 Ma ville en rose de la Fondation du cancer du sein du Québec

Attendu que nous avons reçu deux demandes de don pour le cancer, une de la Fondation québécoise du cancer et une de la Fondation du cancer du sein du Québec;

Attendu que nous avons mis au budget qu'un seul don à la Fondation du cancer;

Attendu que la Fondation du cancer du sein du Québec offre de faire un don en achetant des tulipes.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Francine Trahan, appuyé par le conseiller Maxime Bathalon et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Durham-Sud achète 100 bulbes de tulipes en appui à la cause du cancer du sein de la Fondation du cancer du sein du Québec au coût de 57.79\$ taxes incluses. Adopté

30. Autorisation de déposer 5,000\$ à l'Association des Loisirs de Durham-Sud

2013-05-136 Autorisation de déposer 5,000\$ à l'Association des Loisirs de Durham-Sud

À la demande de l'Association des Loisirs de Durham-Sud, il est proposé par le conseiller Pierre Noël, appuyé par la conseillère Francine Trahan et résolu à l'unanimité que le conseil autorise Christiane Bastien à déposer une partie de la subvention que la municipalité verse à l'Association des Loisirs de Durham-Sud au montant de 5,000\$. Adopté

31. Achat de ponceaux 8^e Rang

2013-05-137 Achat de ponceaux 8^e Rang

Ayant reçu trois soumissions pour des ponceaux de grade 320 de 36 pieds de longueur.

1^{er} soumission : Société coopérative agricole Saint-André d'Acton au coût de 2,648.24\$ plus taxes incluant les ponceaux et le transport.

2^e soumission : Gabriel Couture & Fils Ltée au coût de 2,628.00\$ plus taxes incluant les ponceaux et le transport.

3^e soumission : Matériaux Ancil au coût de 2,056.90\$ plus taxes incluant les ponceaux et le transport.

En conséquence il est proposé par le conseiller Pierre Noël, appuyé par le conseiller Louis Manseau et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Durham-Sud achète deux ponceaux de grade 320 d'une longueur de 36 pieds chez Matériaux Ancil le plus bas soumissionnaire au coût de 2,056.90\$ plus taxes. Adopté

32 Questions de l'assistance et lecture de la correspondance du mois.

Mme Lise Gagnière demande si elle peut installer une corde à linge sur son terrain. N'ayant pas de place pour l'installer à l'arrière de la maison, le maire lui répond qu'elle doit demander une dérogation mineure et lui explique que sa demande doit passer par le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)

M. Grenier demande si on a demandé la subvention fédérale pour les loisirs et si on a vendu les vieux luminaires. Nous lui répondons que nous n'avons pas encore fait la demande de subvention et que les vieux luminaires ont été conservés pour les recycler.

M. Richard Manseau demande des explications concernant le changement de zonage. Le maire lui explique que les terrains bâtis gardent leur droit acquis de reconstruire en cas d'incendie ou catastrophe. Seul les terrains non bâtis ne peuvent pas construire de résidence.

M. François Brodeur demande si on va refaire l'asphalte devant sa maison et à qui appartient la bâtisse voisine. Concernant l'asphalte, nous lui répondons que cela va dépendre des montants disponibles après avoir fait les travaux déjà planifiés et nous lui donnons les informations que nous avons concernant le propriétaire de la bâtisse voisine.

Correspondance

MRC Drummond, règl. MRC-722 (Zone P- Drummondville « boulevard Allard »

MRC Drummond, règl. MRC-727 modifiant le règl. MRC-476 relatif à la mise en décharge ou l'incinération sur le territoire de la MRC de Drummond

MRC Drummond, Journée de la culture, soumettre nos projets

Chambre de commerce de Richmond, assemblée générale annuelle 15 mai

OMH, états financiers 2012, remboursement de trop payé de 227\$

Bell, avis de renouvellement de l'entente relative au service 9-1-1

Bureau du député François Choquette, tournée estival 22 août à L'Avenir

Alain Gauthier Association de baseball, retrait des territoires de Drummondville et Acton Vale

Ministère des Ressources naturelles, indexation des tarifs du Registre foncier

FQM, conférence Web sur le règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec

Développement économique Canada, fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire

Les compteurs Lecomte, invitation à une séance d'information

Regroupement le « Chemin des Bocages » invitation au lancement

SIUCQ, invitation à une conférence de presse

MTQ, inspection du pont chemin Deslandes

2013-05-138 Achat de jersey pour pont chemin Deslandes

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël, appuyé par le conseiller Hilarius Peter et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Durham-Sud achète deux jersey pour le pont du chemin Deslandes si cela est nécessaire suite aux informations qui seront prises auprès du Ministère des Transports. Adopté

Fondation rues Principales, colloque 25 septembre 2013

SDED, dîner-conférence sur l'exportation 2013

Journal Les Affaires, placement publicitaire pour le dossier de la région de Drummondville

Action patrimoine, colloque à Nicolet 7 juin

Croix-Rouge Canadienne, devenez bénévole rencontre d'information

33. Offre de service

Fontines Diamant, fournisseur de produits de fontaines décoratives

Tuyaux HiTech Limitée; produits de tuyauterie et de fourniture d'accessoire pour les réseaux temporaire d'eau potable

Centre du pneu Patry, pneu et produit de réchapage

Multicité, urbanistes-conceils

Lumca, borne lumineuse décorative

Ramagex, boudins de rétention sédimentaire et de végétalisation

Génivar, expertise dans le domaine ferroviaire

Nova Envirocom, programme de compostage domestique

R.J. Lévesque & Fils Ltée, nettoyage de puits, pompe, usinage

netcommunications Inc, expert des technologie mobiles et internet

CIMA+, service en ingénierie

Rangement/classement RSW Inc., classeurs latéraux rotatifs

LCS, nettoyage de réseau d'aqueduc avec le système de torpilles

Galion, service d'ingénierie

Mehdi Ben Younes, CV d'un technicien municipal

Centre de Géomatique du Québec, rabais sur plan de géomatisation

Solutions M3, classeurs rotatifs

SoAir Consultants inc., gestion de projets agro-alimentaires et environnementaux.

34. Varia

M. Peter demande quand l'abat-poussière sera étendu. Nous lui répondons que cela sera fait 2^e semaine de juin.

M. Larivière demande des explications concernant une facture du mois passé. Nous lui répondons que la facture de Napa était du tuyau hydraulique. Pourquoi ça prend 2 hommes pour faire des réparations d'asphalte froide et pourquoi il n'y avait pas de signaleur lors du nettoyage de puisard de rue? Nous allons nous informer.

35. Levée de l'assemblée

2013-05-139 Levée de l'assemblée.

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par le conseiller Maxime Bathalon et unanimement résolu de lever l'assemblée à 8h55. Adopté

Michel Noël, maire

Christiane Bastien, dir. gén./sec.-trés.